

# Assemblée générale Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France

## 5 juin 2025 – Arras

Nombres de votants :

- Délibérations : 31
- Election des membres du CA : 63

### Présent-e-s :

Michèle ACQUART [Coorace] ; Yves BAISE [GRAAL] ; Thibault BALCAEN [OR2S] ; Anne BENS [Magdala] ; David BONNIKE [FAS HDF] ; Emmanuel BOUGRAS [Fédération des acteurs de la solidarité] ; Cécile BOULANGER [Magdala] ; Amandine CAMASTRO [ESPOIR 80] ; Bertrand CARPENTIER [La Pose] ; Imelda CHANOINE [France Horizon] ; Mireille CHARONNAT [Fondation pour le logement des défavorisés] ; François CHOVAUX [Blanzly Pourre] ; Laslo COUTON WYPOREK [FAS HDF] ; Thibault D'AMECOURT [APREMIS] ; Virginie DANETTE [Home des Flandres] ; Gaëlle DATHY [Accueil et promotion] ; Vincent DE CONINCK [abej SOLIDARITE] ; Antoine DECOSTER LEMAN [FAS HDF] ; Anne-Béatrice DELAITE [FAS HDF] ; Lise DELARUE [La Sauvegarde du Nord] ; Marc DEMANZE [Fondation pour le logement des défavorisés] ; Dominique DEMORY [Le coin familial/URIOPSS] ; Hugues DENIELE [ALEFPA Solidarité] ; Daniel DUBOIS [ALEFPA] ; Philippe DUMOULIN [FAS HDF] ; Gaëlle EL GHEZAL [IRIAE HDF] ; Nicolas EVERAERT [Afeji HDF] ; Samuel EVRARD [Magdala] ; Eric FLITZ [Accueil 9 de coeur] ; Eric FLITZ [APSA] ; Maxime GALLET [Grant Thornton] ; Julien GALLIANO [APAP] ; Emilie GARBE [FAS HDF] ; Camille GILLARD [APAP] ; Laurence HERBIN MERGEE [Home des Flandres] ; Sylvie JUSSERAND [URIAE] ; Serge LAURENCE [Magdala] ; Emmie LEBRUN [FAS HDF] ; Elsa LEFRANCQ [KPMG] ; Carole LETELLIER [AGENA] ; Kevin MALOSSE [URIAE] ; Hervé MARC [APAP] ; Arnaud MASSON [Afeji HDF] ; Karine MESSENGER [COALLIA] ; Fabrice MOREAU [GRAAL] ; Vincent MORIVAL [abej SOLIDARITE] ; Delphine MORREEUW [FAS HDF] ; Claire RAZAFINDRATSIMA [FAS HDF] ; Gaëlle RHUMEUR [FAS HDF] ; Stéphane ROUTIER [CMAO] ; Caroline SAUVAGE [Croix Rouge Française] ; Franck SPICHT [CAO Flandres] ; Arnaud URSO [Afeji HDF] ; Anne-Marie VANCAUWELAERT [Accueil 9 de coeur] ; Anne-Marie VANCAUWELAERT [APSA] ; David VERHERTBRUGGE [ADARS] ; Abdelkrim WAHBI [Le relais soleil Tourquennois] ; Innocent ZONGO [Le relais soleil Tourquennois]

### Excusé-e-s

Xavier BERTRAND [Conseil régional Hauts-de-France] ; Dominique DEMORY [URIOPSS]. Arnaud DESLANDE [Mairie de Lille] ; Bruno DROLEZ [DREETS HDF] ; Christiane DUCAMP [La Sauvegarde du Nord] ; Alain GEST [Amiens Métropole] ; Christelle HIVER [Conseil départemental de la Somme] ; Jean Claude LEROY [Conseil départemental du Pas-de-

Calais] ; Frédéric LETURQUE [Ville d'Arras et CUA] ; Kareen MONNIER [AFEJI HDF] ; Alain PRONIER [CRPA] ; Mustapha ZEBDI [La Sauvegarde du Nord]

## Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Accueil – Hugues DENIELE [Président]

Hugues DENIELE, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 14h05 et souhaite la bienvenue aux participants.

*Bienvenue à toutes et tous,*

*Je tenais à remercier tout d'abord le Conseil départemental du Pas-de-Calais qui nous a mis à disposition cette belle salle. Un grand merci à son Président pour cet accueil.*

*Merci à nos partenaires présents ce jour. C'est agréable à un moment, où les temps sont compliqués, de pouvoir compter sur votre présence. Je salue les Présidents et Présidentes de l'URIOPSS, du COORACE et de l'URIAE présents dans la salle.*

*Et bien sûr, un grand merci aux adhérents de la Fédération qui sont en nombre pour partager cette assemblée générale. C'est un moment institutionnel pas toujours « intéressant » et vous attestez par votre participation votre attachement à la FAS. C'est un plaisir de vous avoir à nos côtés, notamment cette année pour fêter les 40 ans de l'antenne régionale.*

*Je remercie Julien KLESZCZOWSKI qui va assurer la conférence sur la seconde partie. Jonathan SAMBUGARO, initialement prévu, est malheureusement souffrant. Merci à Julien d'avoir pris la relève au pied levé.*

*Que cette AG soit un moment de bonheur, de convivialité et de sérénité dans la période trouble que nous traversons.*

Hugues DENIELE, présente l'ordre du jour.

A l'ordre du jour :

- Assemblée générale ordinaire
  1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024
  2. Rapport moral du Président
  3. Rapport d'activité : vous jouez ?
  4. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2024
    - a. Rapport du Commissaire aux Comptes
  5. Perspectives 2025
  6. Vote des résolutions
  7. Calendrier des instances statutaires 2025/2026
  8. Questions diverses
- Conférence et échanges : les acteurs de la solidarité face aux ruptures
- Proclamation des résultats de l'élection du Conseil d'administration

- Célébration des 40 ans de la Fédération régionale

Ensuite, Hugues DENIELE explique le fonctionnement lors des futurs votes des résolutions. Il informe les participants de la clôture des votes imminente pour l'élection des administrateurs et administratrices. Le dépouillement interviendra durant le début de l'assemblée générale. Les résultats seront proclamés en fin d'assemblée générale.

## 1. **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024**

Hugues DENIELE précise que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire est consultable sur le site internet depuis le 13 mai 2025 et invite les participants à proposer les ajustements qu'ils jugent nécessaires.

Après plusieurs relances, le Président propose aux participants de valider le procès-verbal en votant la première résolution.

Aucun.e participant.e ne formule de remarques concernant le PV.

### Première résolution :

*L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2024, l'approuve tel qu'il lui a été présenté (ou avec les modifications souhaitées).*

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

## 2. **Rapport moral du Président [Hugues DENIELE]**

### 2024 : Année de consolidation et de vigilance

Une année complexe, dense et chahutée par une actualité chargée, caractérisée par une visibilité réduite pour nos actions régaliennes, et par un attentisme de nos financeurs, compte tenu du contexte politique, préjudiciable à la conduite des projets de notre Fédération Régionale et ceux de nos adhérents.

Dans ce contexte anxiogène et face à une précarité "institutionnalisée", la FAS a respecté ses devoirs ; tant en termes de mobilisation qu'en termes d'alerte et de pédagogie de l'opinion publique.

Notre feuille de route s'est adaptée et construite au travers de partenariats fragiles, mais constructifs, avec les financeurs, grâce au soutien de nos adhérents (soutien financier et engagement dans nos plaidoyers et nos actions de terrain). Notre réseau nous a boosté pour conforter notre légitimité et notre crédibilité.

Notre feuille de route s'est également enrichie des rencontres habituelles voire improbables, avec les élus et les décideurs économiques locaux pour démystifier certaines réalités sur le logement, l'insertion par le travail..., pour ainsi ouvrir une réflexion sur des formes innovantes de coopération et pour partager une vision sur nos différents territoires.

Elle s'est imprégnée à la fois des premiers travaux du comité scientifique et des témoignages des personnes accompagnées pour donner du sens et de la consistance à nos actions. Le mot « Solidarité » : raison d'être de notre fédération, a été la marque de fabrique de cette année 2024. Je peux témoigner de la ténacité, l'énergie et la créativité de notre réseau en faveur des personnes en situation de précarité.

### Revenons sur quelques moments forts et fédérateurs :

Une Saint Valentin solidaire qui a permis de partager l'amour, pas l'indifférence, en offrant, avec les personnes accompagnées, des cadeaux aux passants pour changer le regard sur la précarité et ainsi renverser la pyramide.

Un 1er avril éclairant, par des clins d'œil humoristiques, nos réalités de terrain et nos problématiques du quotidien.

Deux journées intenses sur la thématique du travail social, autour de la question des pouvoirs d'agir, riches de témoignages lucides, engagées et porteuses de sens.

Des manifestations et des points presse avec les membres du Collectif des Métiers de l'Humain en Danger pour la reconnaissance des métiers du social.

Notre participation aux côtés d'ATD et de nos autres partenaires à la journée mondiale du refus de la misère.

Au-delà de ces temps de militance de notre réseau, la Fédération s'est mobilisée au quotidien pour défendre les valeurs de solidarité et d'inclusion, en renforçant le plaidoyer et l'accompagnement technique des acteurs.

### Hébergement - logement : un défi majeur

Une production annuelle de logements sociaux en deçà de la demande, combinée à un parc vieillissant et en réduction de capacité conduisent à une crise structurelle du logement et par répercussion, à une absence de fluidité sur toute la chaîne. De ce fait, les tensions sur le logement compliquent l'accompagnement des personnes en situation d'hébergement.

Face à cette situation inextricable la Fédération a doté ses adhérents d'outils pratiques (notes techniques, guides, temps d'échanges de co-construction bailleurs-associations, temps d'information sur le droit au logement opposable, mise en exergue d'expériences inspirantes dans le cadre de la stratégie du logement d'abord.

Afin de porter plus fort la voix de notre secteur pour influencer les politiques publiques, nous avons rejoint l'Alliance pour le logement avec les bailleurs et les réseaux de l'habitat et de la construction, avec l'ambition de contribuer aux réformes locales indispensables pour améliorer l'accès au logement.

## Veille sociale et observation des besoins : une meilleure visibilité des besoins

Les dispositifs de la veille sociale sont la clé d'entrée de notre secteur. Faute de solutions pérennes d'hébergement et de logement adaptés disponibles, ils ont la lourde responsabilité d'assurer le premier accueil et l'orientation des personnes sans domicile. La Fédération s'est engagée dans une démarche au long terme "rendre visibles les besoins" et produit un observatoire régional de la demande d'hébergement d'urgence, outil connu et reconnu par l'ensemble des acteurs et par les pouvoirs publics. L'accent a également été mis sur le renforcement de la coopération entre les SIAO et les structures d'hébergement.

## Emploi /IAE : l'innovation et l'ouverture

La mise en œuvre de la loi plein emploi et les politiques d'insertion ont mobilisé la Fédération tout au long de l'année. Aux côtés de l'IRIAE et de ses réseaux membres, elle a contribué efficacement aux travaux départementaux sur l'insertion, participé aux instances de concertation et mis l'accent sur la plus-value du secteur de l'IAE dans les politiques d'insertion par l'emploi.

Des actions spécifiques ont été menées : un webinaire sur le bonus réparation textile, le déploiement du programme SEVE, des rencontres avec les acteurs de l'économie pour faciliter le retour à l'emploi.

## Santé et accompagnement social : la continuité

La santé étant un levier essentiel d'insertion, la Fédération a mis l'accent sur des thématiques fortes comme les addictions et la santé mentale. Des rencontres ont notamment permis, pour la première fois, aux professionnels des dispositifs LHSS et ESSIP mobiles, d'échanger sur leurs pratiques.

## Soutien aux personnes en parcours d'exil : la vigilance et la sensibilisation

Les évolutions législatives, les préoccupations et prises de parole politiques ont fortement impacté les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation d'exil.

En réponse à cette situation tendue et sujette à polémiques, d'une part nous avons contribué activement au plan national de vigilance et de mobilisation et d'autre part nous avons multiplié les actions pour informer et outiller nos adhérents, notamment via des tables rondes, un guide sur les recours possibles après une fin de prise en charge et un outil de suivi des taux d'occupation des structures d'hébergement.

## Participation et parole des personnes accompagnées : la persistance

La Fédération reste très attachée à promouvoir la parole des personnes accompagnées. Elle a poursuivi son soutien au Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées (CRPA) et a capitalisé sur les travaux concernant la promotion et la reconnaissance du travail pair dans notre secteur.

## Accès aux droits : des compétences nouvelles

La FAS a focalisé son action sur plusieurs enjeux majeurs :

- Protection des données : un webinaire a été organisé pour sensibiliser les adhérents au RGPD et aux bonnes pratiques à adopter en matière de transmission de données personnelles
- Inclusion bancaire : des sessions en partenariat avec la Banque de France ont permis aux professionnels de mieux appréhender les dispositifs de droit au compte et à l'accompagnement budgétaire
- Accès à la culture, il est souvent un droit oublié ou en tout cas négligé alors qu'il est un formidable levier pour valoriser l'être humain, développer ou révéler ses compétences, et pour passer des messages. Le programme Respiration favorise des initiatives permettant aux personnes accompagnées de s'évader et de se révéler au travers des activités culturelles.

### Formation et compétences : les incontournables

La Fédération a fait le choix stratégique de ne pas développer seule une offre large mais elle a préféré mutualiser les compétences avec les organismes de formation reconnus.

Cependant elle se réserve l'opportunité de bâtir des formations pour répondre aux besoins spécifiques à déplacer ou pointus de ses adhérents de bâtir des formations sur les thématiques suivantes : appropriation des nouvelles modalités d'évaluation des ESSMS, médiation active à l'emploi, fondamentaux du droit des étrangers ou encore prise en charge des addictions dans les parcours d'insertion.

Cette année de mobilisation et de vigilance déclinée sur tout le spectre de nos actions a trouvé toute sa signification grâce à un engagement fédéral fort, s'appuyant sur une gouvernance solide et lucide, sur des adhérents disponibles, compétents et constructifs et sur une équipe de salariés aguerris. Cette année se traduit également en terme financier par un résultat à la hauteur de nos ambitions, nous permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

## 3. Rapport d'activité : vous jouez ?

Le rapport d'activité est disponible sur le site internet de la Fédération et est présenté sous forme d'un quiz aux membres de l'assemblée générale.

1. Quel était l'objectif de la journée régionale qui a réuni le 3 décembre 2024 les professionnels des structures d'hébergement et des SIAO-115 ?

Réponse : Accompagner la coopération entre les structures d'hébergement et les SIAO-115

Cette rencontre, à l'initiative des Commissions régionales « SIAO-115 » et « Hébergement », et qui a réuni une centaine de participants, visait à accompagner la coopération entre les structures d'hébergement et les SIAO-115 autour de trois grands axes : la transformation de l'offre d'hébergement, la fluidité des parcours, et l'utilisation de l'outil SI-SIAO.

2. D'après l'enquête menée auprès des adhérents en novembre 2024 pour mesurer l'impact de la crise du logement sur la fluidité de l'hébergement, combien de places d'hébergement pouvaient être libérées si les ménages reconnus prioritaires s'étaient vu attribuer un logement social ?

Réponse : 1 421

Les résultats permettent de montrer la tendance suivante : 20 % des ménages hébergés sont reconnus comme prioritaires pour un logement social, soit plus de 1 430 personnes. Si ces logements étaient attribués, 1 421 places d'hébergement pourraient être libérées immédiatement.

3. Quel évènement a été l'occasion pour le réseau et les personnes concernées, de partager l'amour et pas l'indifférence avec le grand public ?

Réponse : la Saint Valentin

Une action visant à changer le regard sur la précarité. Cette initiative a permis aux personnes en difficulté d'échanger avec le grand public en distribuant des cadeaux symbolisant l'amour et la solidarité et un livret visant à déconstruire les préjugés.

4. Quel(s) réseau(x) porte(nt) le programme RESPIRATIONS en Région Hauts-de-France ?

Réponses : la FAS Hauts-de-France, Cultures du Cœur et les petits débrouillards

Le programme RESPIRATIONS, essaimé pour la première fois en 2024 en Hauts-de-France est copiloté par 3 réseaux : La FAS Hauts-de-France, Les Cultures du Cœur et les Petits Débrouillards. Ces trois réseaux agissent dans des champs qui se complètent (social, culture, éducation populaire) et partagent des valeurs communes.

5. Dans le cadre du plan d'actions "addictions, outillons les SIAE" à quels partenaires a fait appel la Fédération pour sensibiliser les personnes salariées en insertion sur l'état de leurs consommations

Réponse : la Compagnie La Belle Histoire, la Fédération Addictions

Le plan d'actions cible à la fois les professionnels de l'accompagnement et les personnes salariées en insertion. (Hauts de France Addictions et Addictions France sont également nos partenaires pour les sessions de formation à destination des équipes permanentes).

6. Quelle association adhérente à la FAS Hauts-de-France a été invitée à présenter son retour d'expérience sur la mise en conformité RGPD lors du webinaire national sur la protection des données

Réponse : Audasse

Ce webinaire a permis d'évoquer des principaux points du RGPD à travers une présentation de la CNIL, le cadre juridique de la transmission des données personnelles et d'avoir un retour d'expérience de l'association AUDASSE pour présenter ce qu'elle a mis en œuvre pour se conformer aux exigences du RGPD.

Ce webinaire a également permis de présenter le Guide « Protection des données et confidentialité : de la théorie à la pratique dans l'accompagnement des publics en situation de précarité » réalisé en région.

7. Dans quelle école en travail social la FAS est-elle intervenue en 2024 ?

Réponse : IRTS

La FAS intervient dans les formations initiales et continues des futurs professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux. En 2024, elle a contribué au module exclusion dispensé à l'IRTS de Loos. En 2025, la FAS y participera également et a déjà proposé un temps de formation sur le secteur de l'AHIL aux étudiants de l'Afertes d'Arras.

8. Sur quoi portait la table ronde organisée à l'issue de la commission du 15 octobre 2024 ?

Réponse : "Droits fondamentaux des exilés : nouveaux horizons de lutte ?"

La table ronde du 15 octobre 2024 a été suivie par 70 professionnel·le·s et bénévoles engagés dans l'accompagnement des personnes exilées. Elle a permis de poursuivre la réflexion et les travaux engagés autour de la question des droits fondamentaux de ce public.

9. Combien de propositions ont formulé les participants suite aux 4 plénières de l'année 2024 ?

Réponse : 97 propositions

En 2024, 4 plénières se sont déroulées dans la région durant lesquelles les participants ont formulé 97 propositions sur les différentes thématiques abordées.

10. Quelle était la thématique de la commission conjointe Santé / Hébergement organisée le 3 octobre 2024 ?

Réponse : accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques en hébergement

Les commissions Hébergement et Santé ont organisé une journée de travail dédiée à l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques en hébergement. Au programme : retours d'expériences menées dans plusieurs départements et ateliers

participatifs pour approfondir la compréhension des troubles, leur identification et les postures adaptées.

11. Pour faire entendre la nécessité de reconnaître les métiers de l'humain : en mai 2024, en quoi se sont transformées plus de 2000 participants ?

Réponse : Ils et elles se sont transformés en escargots

Le « Collectif des métiers de l'humain en danger », a invité et accompagné ses adhérents à se mobiliser pour faire entendre leur voix à travers des "opérations escargots" sur les axes routiers. Aujourd'hui encore, les choses, même si elles progressent, continuent à nous mettre en difficulté : tous les financeurs ne compensent pas le Ségur, et l'IAE est en plein questionnement.

12. Combien de fiches pratiques comporte le site Réfugiés.infos ?

Réponse : 800 fiches

Le site Réfugiés.infos propose 800 fiches pratiques et thématiques. Celles-ci sont de véritables outils à la disposition des professionnels de l'intégration et de leurs bénéficiaires. En 2024, la FAS a proposé un format court d'une heure et demie intitulé "FAS à Réfugiés infos", permettant le décryptage du site et de son fonctionnement.

13. Combien de ménages reconnus DALO depuis plus de 6 mois restent à reloger à l'échelle régionale à la fin de l'année 2024 ?

Réponse : 816 ménages

9567 ménages reconnus prioritaires (PDALHPD et DALO) restent à reloger au 31 décembre 2024 à l'échelle régionale, dont 816 ménages en attente depuis plus de 6 mois sur le seul DALO. C'est un chiffre en augmentation par rapport au 31 décembre 2023 (587 bénéficiaires DALO en attente depuis plus de 6 mois).

14. Dans la journée d'échanges de pratiques LHSS mobiles / ESSIP, quelle thématique a été abordée lors de la plénière de la matinée ?

Réponse : Refus et renoncement aux soins

Toutes ces thématiques ont été abordées ou seront abordées lors de ces journées régionales LHSS mobiles / ESSIP. La seule qui a fait l'office d'un temps de présentation en plénière en 2024 est celle du refus et renoncement aux soins.

15. Quelle formation n'a pas été proposée par la FAS en 2024 ?

Réponse : “La santé des exilés”

La formation sur la santé des exilés n’a pas été dispensée cette année. En revanche, la FAS HDF a entamé un travail de recueil d’informations à ce sujet via un formulaire auquel vous avez chacun pu répondre. Les réponses apportées ont permis d’initier un travail sur le sujet de l’accès aux soins des personnes exilées, qui vous sera prochainement restitué, notamment lors de la prochaine commission.

16. A quelle date l’Alliance Régionale pour le Logement a-t-elle été lancée officiellement dans les Hauts-de-France ?

Réponse : 11 juin 2024

Initiée en 2022 au niveau national, l’Alliance pour le logement est portée en Hauts-de-France par l’URH, la FPI et la FFB Hauts-de-France. Elle a vocation à travailler sur les voies et moyens par lesquels les acteurs de notre région (professionnels du secteur, artisans, entrepreneurs, élus, services de l’Etat…) pourront ensemble résorber la crise du logement que subissent nos concitoyens. La FAS Hauts-de-France a rejoint cette alliance en région et s’est engagée à y promouvoir la production de logements pour tous et à y défendre les intérêts des ménages les plus modestes.

17. Laquelle de ces thématiques n’a pas été abordée en plénière CRPA en 2024 ?

Réponse : L’accueil des animaux en structure d’hébergement

L’accueil des animaux en structures d’hébergement a été abordé mais lors de la 1ère plénière du CRPA 2025. La 4è thématique abordée en 2024 est celle de la monoparentalité.

18. Quelle était la thématique de la journée régionale SEVE Emploi 2024 ?

Réponse : le lien avec l’entreprise pour faciliter les sorties en emploi durable : vraiment pour toutes et tous ?

Le 5 octobre 2024, la journée régionale SEVE a réuni les SIAE et partenaires de la Région. La DARES, France Travail, La plateforme de l’inclusion et un spécialiste de la coopération ont apporté des éclairages factuels sur le sujet.

19. Dans l’action “Parler addictions en pension de famille”, de nouveaux ateliers “bien-être & estime de soi” ont pu être proposés en 2024. Lesquels ?

Réponse : médiation animale et sophrologie

Les 2 disciplines ont été ajoutées en 2024. C’était une proposition des résidents et professionnels présents lors du groupe de travail en juin, avec l’accord de l’Agence Régionale de Santé qui finance cette action.

Hugues DENIELE remercie l'équipe salariée pour cette présentation ludique du rapport d'activité et laisse la parole au Trésorier pour la présentation du rapport de gestion.

#### 4. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2024

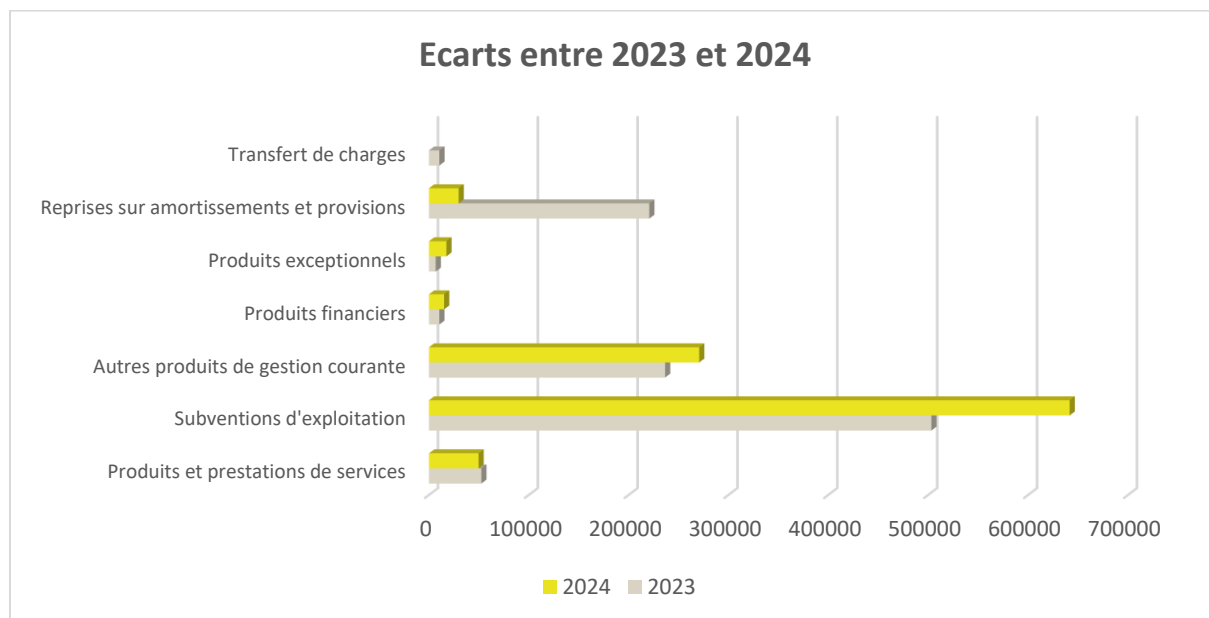
*Cette année s'est déroulée dans un contexte national et international dense avec de nombreux événements. La gestion des ressources a demandé beaucoup de patience, de rigueur et de créativité. Le suivi budgétaire a permis d'atterrir avec un résultat à l'équilibre et excédentaire. Je salue ici la bonne gestion qui est rigoureuse, prévenante, bienveillante. Les dépenses sont engagées selon le budget, les projets attendent les confirmations des financeurs pour être lancés opérationnellement.*

*Tout cela permet à la Fédération d'éviter des situations de crise comme peuvent le rencontrer les adhérents ou comme ils vont le rencontrer dans les années à venir.*

*L'exercice comptable 2024 se solde sur un excédent de 42 240 €.*

Les produits : 1 024 316 €

Le Trésorier présente les grandes variations par rapport à l'année 2024 :



- Des subventions d'exploitation en hausse
- Le montant des reprises sur amortissement et provisions est en baisse
- Les autres produits de gestion courante sont en hausse
  - Evolution des contributions régionales

### Les subventions d'exploitation

Elles sont en augmentation. De plus certaines se sont concrétisées en fin d'exercice. Cela explique en partie le résultat excédentaire. Celui-ci était loin d'être gagné lors des différents arrêtés budgétaires de l'année.

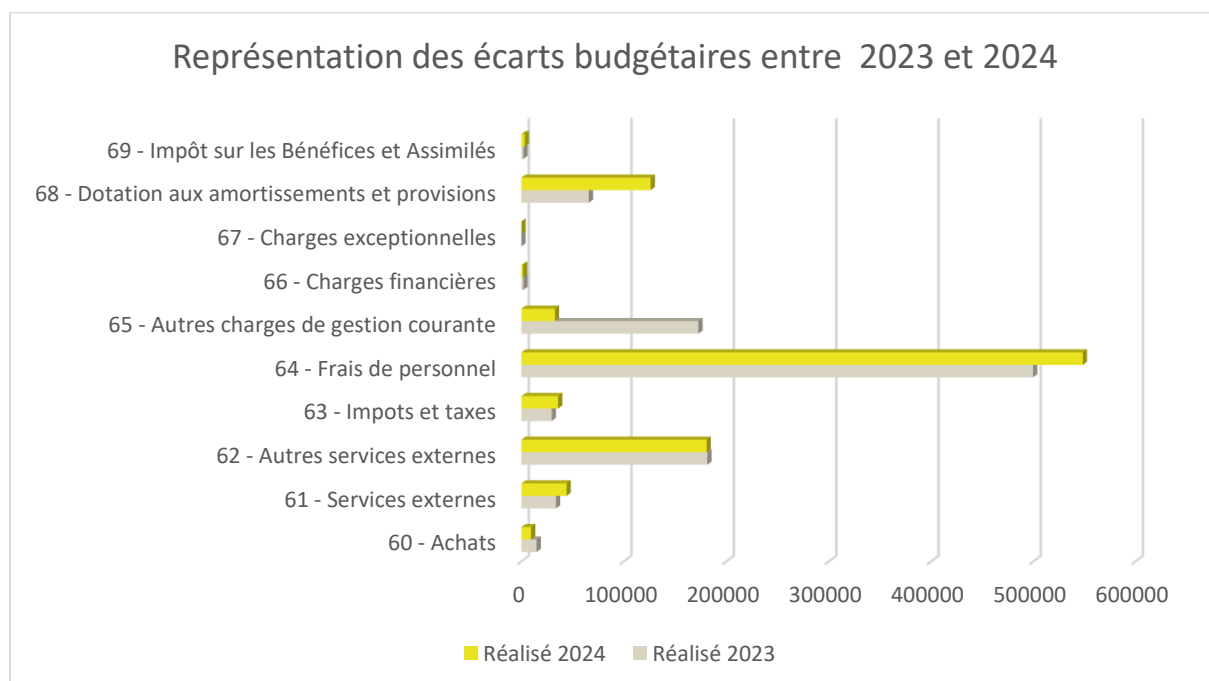
La part des subventions publiques correspond à 65% des produits. Nous bénéficions d'une certaine pérennité dans l'attribution des subventions et avons même de nouveaux financements en 2024. Cela traduit la confiance et la reconnaissance de nos partenaires. Cela, dans le climat actuel, est très rassurant. D'autant que la FAS en 2024 s'est mobilisée plusieurs fois, en affirmant ses plaidoyers, en contestant certaines décisions prises par les collectivités territoriales ou par l'Etat. Même en affirmant ses désaccords, la Fédération continue d'être soutenue par ses mêmes partenaires.

### Les cotisations et contributions régionales

Les cotisations représentent un vrai chantier. Elles pèsent 25% du budget, mais leur gestion est complexe. Il est difficile de définir une stratégie et d'avoir une visibilité sur ce poste-là. Il y a des « va-et-vient ». Le système de cotisation se fait sur une base déclarative. Il est compliqué de comprendre les évolutions des montants des cotisations d'une année sur l'autre.

Cette année, nous avons de la chance : le solde est positif. C'est un chantier qui est pour nous important. Au-delà de l'aspect financier, cela témoigne aussi de l'adhésion et de la mobilisation des adhérents. Nous lancerons en septembre un groupe de travail sur le système de cotisation et nous invitons toutes les bonnes volontés à venir réfléchir avec nous.

Les charges : 982 076€



- Les autres charges de gestion courantes ont diminué
- Les dotations aux amortissements sont en hausse
- Les charges de personnel sont en hausse

*Les dépenses fléchissent cette année par rapport à l'année précédente. Les charges ont été contenues, ce qui est très bien car nous n'étions pas sûrs d'avoir ce niveau de recette. Nous avons été encore une fois très prudents.*

*Certaines lignes augmentent, notamment celle de la masse salariale. Cette augmentation est une reconnaissance du travail accompli par l'équipe salariée. Il s'agit également du Ségur nouvellement attribué en 2024.*

*Cette année, nous avons travaillé sur la valorisation du bénévolat. Les experts comptables et commissaires aux comptes de nos associations doivent commencer sérieusement à s'emparer de ce sujet. Nous sommes des associations du secteur social et nous sommes généralement dirigés des administrateurs bénévoles. Cette valorisation augmente en 2024 à la FAS Hauts-de-France. Un grand merci à l'ensemble des administrateurs et administratrices qui se mobilisent tout au long de l'année pour faire vivre la Fédération et la représenter dans de nombreux lieux.*

#### Le bilan

*La situation financière de la Fédération est encore une fois très saine, ce qui est encourageant par rapport aux perspectives qui sont devant nous. Nous sommes plutôt agiles et inventifs. Il ne reste qu'à travailler sur le collectif, car tous unis, nous aurons plus de poids dans les mois à venir.*

Hugues DENIELE remercie Julien GALLIANO pour la présentation du Rapport financier et remercie également Marc DEMANZE, Trésorier adjoint, qui participe activement aux travaux comptables. Il passe la parole au Commissaire aux comptes.

#### Rapport du commissaire aux comptes [Elsa LEFRANCQ – KPMG]

Madame LEFRANCQ excuse Matthieu PINERO, Commissaire aux comptes, qui ne peut être présent lors de l'assemblée générale, retenu par d'autres obligations.

*Je suis ici pour vous présenter les deux rapports que nous émettons chaque année. Le premier : sur les comptes annuels qui viennent de vous être présentés. Je n'ai pas grand-chose à ajouter. La présentation du Trésorier était complète. J'insiste simplement sur cette situation saine. Les indicateurs qui vous ont été présentés sont intéressants et importants à*

*regarder. Cette situation permet à la Fédération d'avoir des projets ou de pouvoir couvrir des années plus difficiles.*

*Nous posons une opinion sur les rapports. Pour ce premier rapport, je certifie les comptes qui vous ont été présentés. Ceux-ci sont réguliers et sincères et représentent une image fidèle des flux de l'année 2024 mais aussi de la situation au 31 décembre 2024. Nous n'avons pas d'observation particulière suite à notre audit.*

*Le second rapport concerne les conventions réglementées : il n'y a pas de convention à mentionner pour la FAS.*

Hugues DENIELE remercie Elsa LEFRANCQ pour son intervention.

## 5. Perspectives 2025

*Lorsque j'ai écrit les perspectives, nous étions encore en hiver. C'est toujours compliqué de s'engager sur des perspectives lorsque l'on appréhende une nouvelle année difficile. A l'époque, je ne souhaitais pas être trop optimiste... En relisant ces perspectives, je me rends compte que les prédictions les plus négatives sont arrivées. Nous devons être vigilant. J'ai qualifié cet exercice 2025 de l'année de vérité. Aujourd'hui, la vérité s'impose à nous, avec tout ce qui arrive en interne comme en externe.*

Notre secteur est coutumier des réformes successives et des restrictions budgétaires et a toujours su faire preuve d'imagination, de réactivité et d'adaptation au service des plus démunis.

Mais l'ambiance morose, un découragement voire une résignation, s'ancrent face à des politiques publiques qui semblent placer l'intérêt humain en second plan. Les visions court-termistes et les remises en cause ne permettent plus de bâtir des parcours durables pour les personnes que nous accompagnons. Nous sommes entrés dans une période de forts vents contraires. La liste qui suit n'est pas là pour nous démoraliser, mais plutôt pour que nous ayons bien conscience face à quoi nous nous battons :

- Baisse drastique voire arrêt de financements impactant nos missions, mettent fin à des projets structurants et réduisent le nombre et la qualité des accompagnements.
- Non-respect d'engagements pris en otage d'une décentralisation non efficiente.
- Décalage significatif du déblocage de certains financements publics conduisant à des tensions de trésorerie. Il ne se passe pas un jour sans qu'un adhérent ou une structure de notre secteur nous remonte des difficultés de trésorerie.
- Non prise en compte des charges nouvelles liées au SEGUR de la part de certains financeurs.
- Tarification à la baisse favorisant les associations de dimension nationale au détriment des acteurs locaux.
- Des gouvernances non préparées aux modifications profondes de leurs modèles économiques.

- Directions d'établissement confrontées aux problèmes du manque d'attractivité pour l'ensemble des métiers et aux tensions avec les partenaires sociaux qui dénoncent les conditions de travail.
- Crise de confiance et de sens chez les intervenants sociaux.

Cette liste non-exhaustive est à rapprocher des réalités de terrain inquiétantes : un nombre croissant de personnes en précarité, aux besoins multiples et émergents.

Forts de nos engagements collectifs, plus que jamais, nous devons faire front commun, pour que, dans un monde perturbé, en perte de repères et traversé par ses contradictions, le devoir de chacun, la première réponse à la souffrance humaine, soit la solidarité. C'est dans cet état d'esprit que notre fédération œuvrera à la fois en matière de plaidoyers, en soutien, et en résolution de toutes les attentes légitimes de nos adhérents. Nous affronterons ensemble ces vents contraires prévisibles et imprévisibles. Empruntons à l'aéronautique un principe de base selon lequel un avion décolle toujours face aux vents contraires.

La FAS Hauts-de-France doit s'inscrire dans cette logique après avoir réalisé un diagnostic pertinent et sans concession de l'existant (pratiques, sources de financements, attentes des adhérents, modèle économique...). Notre réflexion stratégique doit à la fois intégrer la dimension d'association qu'est la FAS et à la fois son rôle de tête de réseau dans le cadre de ses missions régaliennes.

La FAS doit répondre aux enjeux identifiés et partagés :

- Repenser son modèle économique en fonction des nouvelles données de son environnement.
- Revoir l'assignation de ses ressources humaines et financières en fonction des financements et des dispositifs à porter pour procéder à des arbitrages et ouvrir de nouvelles voies. Savoir tenir tête à certaines institutions qui ne financent pas entièrement des projets.
- Travailler l'axe « compétences partagées et mutualisation de moyens » pour répondre aux besoins nouveaux de nos adhérents (juridique, ressources humaines, formation, communication). Aujourd'hui, les questions liées aux moyens sont de plus en plus complexes et prennent de plus en plus de temps aux instances statutaires.
- Inscrire la gouvernance dans la conduite du changement.
- Revisiter nos coopérations voire nos conventions.
- Favoriser la participation active de tous les collègues au CA pour mieux prendre en compte la parole du terrain et la disparité de la situation des territoires.
- Utiliser les élus locaux comme relais d'influence afin de faire remonter les besoins, porter la voix de la Fédération dans les instances nationales, appuyer nos plaidoyers, nos amendements. En synergie avec la FAS nationale, ouvrir des portes vers les bons interlocuteurs, valoriser auprès des Ministères les bonnes pratiques locales. Nous disposons d'une force de frappe nationale. Néanmoins, nous devons également agir localement auprès des sénateurs, des députés en développant des relations de travail permettant de faire remonter les réalités de notre secteur à tous les échelons.
- Mener avec nos adhérents et avec la Fédération nationale, une réflexion globale pour les professionnels de notre secteur en termes d'attractivité, de conditions d'exercice, de complexité des problématiques et de marges de manœuvre.

- Gagner l'opinion publique dans le prolongement de nos opérations symboliques de terrain. Nous devons monter des campagnes de communication nationales d'ampleur pour faire connaître montrer nos actions et de quelle manière nous œuvrons collectivement pour la société. Ne pas être sur le registre revendicatif mais montrer des expériences valorisantes et positives. La première édition de la Saint Valentin en est le meilleur exemple en 2024. Nous devons davantage nous appuyer sur l'expertise des services de communication de nos adhérents.

Cette feuille de route est importante et la fédération doit s'y atteler dès que possible. Tous les sujets sont prioritaires, et aucun être privilégié par rapport à d'autres.

Parallèlement à la conduite de tous ces chantiers interactifs, la Fédération régionale continuera à œuvrer sur ses missions régaliennes de plaidoyer, d'expertise et de soutien en faveur de ses adhérents dans les dispositifs suivants :

- Le SÉGUR, pour lequel nous nous sommes battus depuis 2 ans, est opérationnel, mais par manque de compensation par l'ensemble des financeurs, il met en difficulté l'équilibre budgétaire des structures de nos adhérents. Nous continuerons à plaider pour obtenir ces compensations indispensables, et à dénoncer les incohérences induites par ces accords, et à accompagner nos adhérents.
- La crise du logement durable et structurelle impacte en profondeur tous les maillons de la chaîne vertueuse et par répercussion nos missions dans la veille sociale, l'hébergement, le logement accompagné et l'accompagnement vers le logement. En partenariat avec l'Alliance pour le logement et l'URH nous poursuivons nos actions pour améliorer l'accès au logement, trouver des solutions nouvelles et outiller nos adhérents pour qu'ils puissent accompagner les personnes à faire valoir leurs droits. Les travaux sur l'observation sociale seront renforcés, et ce, avec les services de l'Etat, afin de rendre visibles les besoins de la région et de bâtir les réponses adaptées.
- Au niveau de l'hébergement nous continuerons à œuvrer pour une amélioration permanente de la qualité de l'accompagnement. La réforme de la tarification sera une préoccupation majeure tant dans l'assistance que nous pourrons apporter aux structures que dans les actions de plaidoyer que nous pourrons mener.
- Du côté de l'accès à l'emploi, la mise en partition de la loi plein emploi doit aller au-delà des intentions et garantir un suivi efficace pour chaque individu tant dans la recherche de l'emploi que dans l'accompagnement dans ses démarches.
- L'insertion par l'activité économique (IAE), quant à elle, est un levier clé qui doit être reconnu à sa juste valeur par les pouvoirs publics et mieux connu par le monde de l'entreprise. La Fédération pérennisera ses actions pour aider les SIAE à répondre aux problématiques sociales des salariés en CDDI et renforcer leur rôle dans le parcours vers l'emploi.

C'est dans cette optique que nous intensifions notre soutien aux actions du CRPA (conseil régional des personnes accueillies et accompagnées) au-delà des travaux d'expertise sur les politiques, nous favorisons la reconnaissance du travail pair, basé sur l'expérience vécue des bénéficiaires, afin de mettre en avant sa plus-value et de favoriser l'intégration de cette nouvelle compétence au sein des équipes sociales.

- La question des migrations cristallise autour d'elle la peur de demain et la peur de l'autre. Au-delà des débats passionnés, des jugements et des visions exacerbées,

nous continuerons à défendre une prise en charge digne et inconditionnelle des personnes en situation d'exil présentes sur le territoire en nous en tenant aux principes fondamentaux inscrits dans la loi.

- La santé est un pilier fondamental des parcours de rétablissement de nos publics. Cette prise de conscience permanente doit nous inciter à proposer à nos adhérents des actions mutualisées notamment sur le volet des addictions, de la santé mentale et de l'accès aux soins.
- Au-delà des enjeux sociaux et économiques, la fédération mettra aussi l'accent sur nos dispositifs relatifs à la culture et aux espaces de respiration à l'intention des personnes accompagnées, des bénévoles et des salariés, convaincue que ces moments de répit participent pleinement au processus d'insertion et de reconstruction.

L'année 2025 s'annonce et se vit déjà comme un tournant crucial pour le secteur social et pour l'économie sociale et solidaire dans sa globalité. La solidarité reste le moteur plus que jamais de notre action collective et de nos convictions, et ceci malgré les multiples contraintes.

Nous resterons collectivement forts pour défendre un modèle social fondé sur l'entraide, l'accès aux droits et la dignité de chacun. La réactivité, l'adaptabilité et l'anticipation seront les maîtres mots pour passer ce cap difficile. La fédération se doit d'être exemplaire au service de ses adhérents et des publics accompagnés.

## 6. Vote des résolutions

Hugues DENIELE rappelle les règles de fonctionnement des votes des résolutions.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, Hugues DENIELE, relatif à l'exercice 2024 de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir échangé sur le rapport d'activité de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France durant l'exercice 2024, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Trésorier, Julien GALLIANO, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide, conformément à la législation en vigueur d'affecter le résultat excédentaire au 31/12/2024 de 42 239,58 euros comme suit :

- 12 239,58 € en « réserve d'excédents affectés à l'investissement »
- 30 000 € en « réserves affectées à la mise en œuvre du projet fédéral ».

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

La huitième résolution est votée après la présentation des résultats des élections.

#### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne mandat au Président et au Bureau élus en juin 2024 pour poursuivre les démarches en cours jusqu'à l'élection du Bureau par le Conseil d'Administration en visioconférence du 11 juin 2025.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale ordinaire décide de donner tous pouvoirs au Président pour remplir toutes les formalités de droit.

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

## 7. Calendrier des instances statutaires 2025/2026

Le calendrier des instances statutaires est projeté.

## 8. Questions diverses

Pas de question de l'assemblée.

## 9. « Les acteurs de la solidarité face aux ruptures.» [Julien KLESZCZOWSKI, Maître de conférences à l'IAE de Lille, Co-responsable du Master Management des Organisations de l'ESS]

En introduction, Hugues DENIELE remercie chaleureusement Julien KLESZCZOWSKI qui intervient « au pied levé » pour remplacer Jonathan SAMBUGARO, souffrant. Il souligne l'importance de cette contribution qui vient nourrir les réflexions de la Fédération.

Julien KLESZCZOWSKI remercie la Fédération pour son invitation et rappelle les liens unissant la Fédération et le master : la participation au conseil scientifique, des interventions d'Hugues DENIELE et Tiffany THIROLLE, l'accueil d'un étudiant du master en alternance au sein de la FAS. Ce sont de véritables liens privilégiés.

Je vous propose une intervention sur le thème des modèles économiques des associations. Je participe à un travail de recherche sur ce thème, donc il est tout naturel pour moi de vous exposer nos travaux. Avant cela, j'ai beaucoup travaillé sur l'évaluation de l'impact social ; notamment lors de ma thèse que j'ai effectuée avec comme terrain l'association des apprentis d'Auteuil. J'ai travaillé sur de nombreux sujets sociaux.

Le titre de l'intervention que je vous propose ce jour est :

**Quels modèles socio-économiques au service de la finalité sociale ?**

L'hybridation des logiques dans l'ESS

La recherche montre que les associations et les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont au croisement ou combinent plusieurs types de logiques :

- Redistributive : financements et orientations de la puissance publique,
- Marchande : vente de biens et services,
- Réciprocaire : bénévolat, don, engagement citoyen.

Il y a une combinaison et une hybridation de plusieurs logiques, à des degrés divers. Il peut arriver que certaines associations soient uniquement dans une logique redistributive comme une sorte de sous-traitant de l'Etat. Ce qui les rend très dépendantes financièrement mais également dans les consignes de la puissance publique.

Néanmoins, il ne faut pas réduire les associations à une simple fonction de sous-traitance des politiques publiques, il est essentiel de comprendre que leur force réside dans cette hybridation de logiques, à des degrés divers. C'est la combinaison de ces logiques, qui permet souplesse, innovation et ancrage social. Après ce constat, la question du « comment » se pose ?

### La question de la gestion associative

Dans le champ social et médico-social, la « gestion » reste parfois perçue négativement, comme synonyme de dérives managériales ou de pilotage purement financier. Ce n'est effectivement pas toujours une position très simple. Pourtant, dès qu'il y a action collective, la gestion est incontournable pour s'organiser, répartir des tâches, les hiérarchiser...

Une fois que ce constat est établi, se pose la question « quelle gestion ? ». Certaines personnes critiquent ces logiques d'entreprise, gestionnaire. Le problème est qu'il s'agit de dérives du « tout-gestion » ou « tout-management » ou plus simplement d'une certaine vision de la gestion.

L'enjeu est donc de se saisir de ces questions et d'inventer ou d'adapter des pratiques, des outils de gestion, permettant de construire une action associative et d'inventer d'autres modalités de gestion du monde associatif.

Historiquement, les associations ont dû composer avec des dispositifs imposés de l'extérieur, souvent mal adaptés à leur mission. Aujourd'hui, il s'agit de se réappropriier les sciences de gestion. Il faut réfléchir à de nouvelles modalités, parfois s'inspirer de certaines pratiques issues de l'entreprise, mais en les adaptant aux spécificités de l'action associative et de l'intérêt général.

Dans ce cas, cette « science de la gestion » permet de renforcer le sens et l'efficacité de l'action, plutôt que d'importer des modèles extérieurs souvent inadaptés.

### La notion de modèle socio-économique

Apparue il y a une quinzaine d'années dans les réseaux associatifs (solidarité internationale, jeunesse, éducation populaire), cette notion gagne du terrain, y compris dans le champ de la solidarité et de la recherche. Cette notion fait désormais l'objet de travaux de recherche. Elle renvoie notamment à :

- Diversification et hybridation des ressources : financières, humaines, partenariales, matérielles et immatérielles. Pour certaines associations, cela représente une injonction complexe, pour d'autres une opportunité de consolider leur mission.
- Activités et missions : réfléchir aux ressources suppose, en parallèle, de questionner les activités portées et leur alignement avec la finalité.
- Création de valeur : au-delà de l'économique, il s'agit d'évaluer et de faire reconnaître la valeur sociale produite.

### Création de valeur et ressources

Contrairement à l'entreprise qui vend un service directement à un client, les associations rendent souvent des services gratuits pour les bénéficiaires, financés par un tiers (collectivité, bailleur social, etc.). Dès qu'il y a un tiers, la question devient : quelle valeur (sociale, financière...) est créée pour ces tiers financeurs, et dans quelle mesure peut-elle être transformée en ressources pour l'association ?

### Des exemples illustrent cette démarche :

- De manière très simple : le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), qui combine subventions publiques et recettes issues de la vente de biens et services.

Néanmoins, d'autres associations ne sont pas dans le domaine marchand :

- « Voisins malins », qui développe des actions de médiation et de lien social de proximité financées par des bailleurs sociaux ou des collectivités.

Pour éviter de se retrouver dans une logique de dépendance où l'activité s'adapte uniquement aux financements disponibles, il est possible de développer une posture proactive : mobiliser et transformer les ressources propres en financements pérennes.

Quelles peuvent être les ressources internes d'une association ? Il peut s'agir de compétences, de savoir-faire particuliers, de réseaux, réputation, immobilière...

Il est intéressant de se poser la question : quelles sont les ressources propres de mon association ? Comment les valoriser ? Quelles sont mes forces ? Comment m'appuyer sur ces ressources propres pour les transformer en source de financement ?

Ce sont des questions auxquelles les entreprises réfléchissent mais dont peu d'associations se saisissent.

Quelques mots de conclusion avant d'entamer une phase de questions avec l'assemblée :

Par rapport à ces exemples et ces quelques clés, pour avancer sur ces enjeux de modèle socio-économique, j'encourage les associations à regarder comment fonctionnent d'autres entités dans d'autres secteurs. Comprendre sur quoi elles s'appuient, comment elles

fonctionnent... Même si cette démarche n'est pas facile lorsque l'association est en crise et a des problèmes de financement, cette démarche est toujours très instructive et porteuse de solutions.

En s'inspirant d'autres modèles, il est possible de créer son propre modèle socio-économique au service de son projet social.

Hugues DENIELE : quels sont les principes à respecter pour qu'une gouvernance soit partie prenante dans une conduite de changement du modèle économique ?

Malgré la complexité de la réponse, Julien KLESZCZOWSKI essaie d'apporter des éléments de réponse :

- Les gouvernances ont une part importante dans les décisions associatives, il faut donc réussir à créer du travail collectif en favorisant l'échange et le dialogue. Ce travail collectif prend du temps mais il est nécessaire.
- Comme évoqué précédemment : regarder et analyser d'autres fonctionnements (associations, entreprises, ONG...). Cela peut être facilité lorsque des administrateurs viennent d'autres secteurs mais aussi par un travail d'observation, de formation des membres des conseils d'administration.

Hugues DENIELE souligne que les instances de gouvernance ont parfois tendance à fonctionner dans un certain entre-soi, où les points de vue sont assez homogènes. Cela peut limiter l'anticipation des difficultés et, face à des enjeux financiers comme ceux d'aujourd'hui, rendre la situation plus complexe à gérer.

[Innocent ZONGO, Le relais soleil tourquennois] Quels modèles socio-économiques au service de l'action sociale ? Comment mixer les différents modèles pour avoir un modèle idéal ?

Un seul modèle semble compliqué à envisager voire illusoire. Il y a plusieurs modèles, et aussi plusieurs logiques. Chaque association doit trouver ses propres équilibres sans attendre un outil miracle.

Lorsque l'on fait le parallèle avec les démarches d'évaluation des associations, nous nous apercevons que malgré des souhaits de standardisation, chaque association va construire sa propre démarche et ses propres outils d'évaluation qui vont être adaptés à leurs spécificités. A ce jour, il n'y a pas un outil unique d'évaluation bien que ce soit un champ extrêmement normé. Il en est de même pour le modèle socio-économique : chaque association va créer son propre modèle adapté à ses spécificités.

Hugues DENIELE invite les autres participants à venir échanger avec Julien KLESZCZOWSKI pendant le cocktail afin de lui poser les questions et continuer l'échange.

Julien KLESZCZOWSKI remercie l'assemblée pour son écoute et ses contributions.

## 10. Proclamation des résultats de l'élection des membres du Conseil d'administration

### Huitième résolution

Election des nouveaux administrateurs.

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte de la nouvelle constitution du Conseil d'Administration qui compte 12 sièges disponibles, mais 9 membres élus, résultant des élections de ce 5 juin 2025.

Sont élus :

- Dans le collège « administrateurs bénévoles » :
  - Yves BAISE
  - Patrick BEEUSAERT
  - Hervé MARC
- Dans le collège « administrateurs salariés cadres » :
  - Laurence DERNONCOURT
  - Julien GALLIANO
  - Fabrice MOREAU
- Dans le collège « intervenants sociaux » :
  - Camille GILLARD
- Dans le collège « personnes accueillies et accompagnées » :
  - Serge LAURENCE
- Dans le conseil des territoires » :
  - Kareen MONNIER sur le territoire Flandres

### Approuvé à l'unanimité

Hugues DENIELE passe la parole à Mireille CHARONNAT pour évoquer les 40 ans de la Fédération.

## 11. 40 ans de la Fédération des acteurs de la solidarité [Mireille CHARONNAT]

*Porté par un vent de décentralisation, le Conseil d'administration de la Fédération nationale constitué alors de directeurs d'établissements de l'ensemble des régions a décidé de lancer une décentralisation, je dirais même une déconcentration par la création de 18 antennes régionales. Une initiative qui a été très bien accueillie, aussi bien dans le Nord Pas-de-Calais qu'en Picardie. Il existait déjà 8 régions à l'époque, et notre région était avant cela rattachée à*

*la Normandie. Ce n'est qu'en 1953 que le champ de l'exclusion est apparu. Celui-ci n'existait pas auparavant dans le code de la famille alors même que la pauvreté a toujours existé. Néanmoins, sa prise en charge a beaucoup évolué au fil de l'histoire. Nous avons d'abord eu la charité, puis l'assistance publique, l'entraide mutuelle, les assurances, le relèvement, l'exclusion, l'inclusion, l'insertion, la cohésion sociale, la solidarité, la citoyenneté... Il est certain que vous trouverez une suite à tout cela...*

*La Fédération a donc fait à partir de cet héritage, sa propre histoire. Une histoire d'engagement, de belles rencontres, de luttes, d'échecs, de réussites mais surtout une histoire d'humanité. Mettre ou remettre les gens debout. Et dès 1985 : améliorer l'efficacité de nos interventions en intervenant à l'échelon du territoire était devenu essentiel. Et voilà 40 ans que l'on y travaille.*

*Revenons à notre anniversaire : 40 ans, c'est une mémoire collective faite de projets concrets. Parmi ceux-ci l'achat de nos locaux. Également des défis à relever : l'accueil inconditionnel et continuité des droits. Il y a eu aussi des visages exceptionnels : Raoul, Dominique. Une grande voix : Henri PELTIER. Une fusion réussie en 2019 entre le Nord Pas-de-Calais et la Picardie. Il y a eu des mains tendues : merci à notre passeur « infatigable » Tiffany.*

*40 ans ce sont aussi des générations de bénévoles, de salariés, de partenaires, d'amis qui ont contribué à écrire cette histoire. Vous ne m'en voudrez pas de faire un petit clin d'œil à celles et ceux qui ont posé les premières pierres, à nos fondateurs, mais vous savez comme moi combien les fondations sont importantes dans une maison, ce sont elles qui vont assurer la solidité des évolutions éventuelles.*

*Je n'en citerai que quelques-uns que certains d'entre vous ont peut-être eu le plaisir de connaître :*

- *Eric NADEAU notre premier VRP chargé de la région se précipitant avec son petit cartable à la rencontre de chaque nouvelle structure pour faire signer une adhésion. Il apportait également la bonne parole : il était directeur à Béthel et aussi pasteur.*
- *Henri PELTIER, grand humaniste, 1er Président bâtisseur, militant infatigable avec à ses côtés notre première Directrice régionale : Patricia*
- *Aline GERAND notre mère à tous les CHRS pour familles et pour femmes. Dès que l'on ouvrait une structure pour femmes ou familles, nous étions envoyés chez Aline. C'est une personne très précieuse.*
- *Bernard CATRIX que je n'ai pas connu*
- *Bernard LACHARME, fidèle défenseur du Droit au logement.*
- *Jean Raymond WATTIEZ, père visionnaire de nos territoires. C'était un politique, il y avait à l'époque le RMI et tout de suite, Jean-Raymond nous a dit : « il faut changer d'échelle, et travailler au niveau des territoires ». Il m'a fait l'immense cadeau de me céder sa place de Président, avec obligation de poursuivre son travail : amener la Fédération régionale à aller jouer dans la cour des grands. Jean-Raymond a dû quitter précipitamment sa Présidence puisque la DASS du Nord avait lancé une inspection dans sa structure et proposait de supprimer les financements du poste de direction puisque le Directeur n'était jamais dans sa structure. Nous avons donc choisi de prendre quelqu'un qui n'était plus en poste, pour assurer la Présidence. Je venais de prendre ma retraite à l'époque et me voici à prendre le flambeau.*

*Et c'était bien prétentieux à l'époque où financeurs, partenaires, citoyens, avaient de nous : la même image que celle des personnes que nous accueillons. Nous étions des associations différentes : étranges, peu fiables, souvent hors la loi, nomades et ça c'était vrai ! Nous avons longtemps squatté chez nos adhérents d'abord à Martine Bernard (Eole), puis à Acors Cambrai, puis à la Sauvegarde pour l'ex-Nord Pas-de-Calais quand en ex-Picardie le squat s'était établi dans les locaux de l'inter-réseau IAE.*

*J'aimerais également saluer quelques grands serviteurs de l'Etat et des collectivités qui nous ont accompagnés et soutenus. Vous avez toutes et tous en tête des noms qui encore aujourd'hui sont prêts à nous donner un vrai coup de main.*

*L'ascenseur social a fonctionné pour nous et nous sommes devenus propriétaires. Avec un « vrai » bureau, nous avons dès lors un cadre où chacun a pu trouver sa place (les grosses associations comme les petites), chacun a pu exprimer ses idées, construire des projets communs (le Conseil des territoires), fédérer autour de valeurs communes (l'accueil inconditionnel), construire des projets porteurs de sens (la CMAO, les pensions de familles...). Il a eu parfois des coups de gueule... rappelons-nous Alain MONTAGUT qui trouvait la CMAO un peu trop dispersée. Il y avait aussi Eric DELHAYE, il était toujours le premier à vouloir manifester et mettre des matelas dans la rue ! Ce n'était pas toujours utile, mais nous l'avons fait à plusieurs reprises ! Frédéric qui croyait que lorsque la Fédération donnait une consigne, celle-ci serait suivie par tout le monde... Franck qui s'attachait aux grilles de la Préfecture, Yves qui défendait le logement plutôt que l'hébergement, mais j'arrête là...*

*Nous n'avons pas fait ce parcours tout seul, la Fédération nationale a grandi, avec nous, les Régions. Je peux vous confier qu'elle chouchoutait nettement plus les Picards, qui étaient : bons élèves, créatifs et pleins de sagesse. Alors qu'elle regardait le Nord souvent avec inquiétude : trop bruyants, trop contestataires, trop frondeurs, donneurs de leçons. Quant au Pas-de-Calais, il était toujours discret : pour vivre heureux vivons cachés et nous faisons ce que nous voulions mais nous le faisons bien !*

*Une confrontation du siège face aux régions qui a toujours été riche, dynamique. Je compte sur toi, Hugues ; pour rappeler de temps en temps à Paris que nous sommes les meilleurs. Il faut leur rappeler aussi que c'est lors d'un congrès de la FNARS en 1992, en région, chez nous dans le Nord, sous le soleil, au bord de la plage, que les adhérents FNARS ont rédigé le « Manifeste de Dunkerque ». C'est certainement le plus important de nos textes fondateurs pour les 50 années à venir. Tout le projet fédéral y est déjà écrit, merci à Patrick MORVAN et au littoral pour ce travail.*

*Je conclurai par le 21ème siècle, avec deux Présidents très emblématiques : Nicole MAESTRACCI et Louis GALLOIS. Accompagné par Florent GUEGUEN à la Direction de la Fédération. Avec eux, avec vous, les anciens et les nouveaux, avec l'apport des Picards (ils n'avaient pas de sous mais avaient des idées), avec nos financeurs, avec nos partenaires, avec les personnes accompagnées, la Fédération Hauts-de-France a pris une nouvelle dimension. Merci à vous, merci aux deux Présidents qui m'ont succédée : un nordiste et un picard. Ils ont brillamment pris la relève (leur recrutement est pour moi une grande fierté), merci à notre Déléguée régionale exceptionnelle qu'est Tiffany, une main de fer dans un gant de velours ! Merci à toute l'équipe : Delphine, Antoine, Anne-Béatrice, Emilie, David, Charlène, Emmie, Gaëlle, et Laslo.*

*Nous avons su grandir, nous renouveler sans perdre notre âme. Bien sûr, il y a toujours des râleurs (tu es où ? Julien), des frondeurs (tu es là Vincent ?), des sages (merci Philippe), des résistants, (mais oui Marc...), la force tranquille (Jean-Christophe), le maître du temps (Frédéric) mais c'est ça une équipe ! Des personnes capables de se rassembler et malgré toutes leurs spécificités, être capable de travailler ensemble. Le plus important étant de rester soudés autour de valeurs communes et de faire front lorsque les vents sont contraires.*

*Indignez-vous, résistez, ne lâchez rien ! Nous portons une cause juste et nécessaire.*

*Alors bravo et un grand merci à celles et ceux qui ont fait, font et feront vivre la FAS des Hauts de France.*

*Joyeux anniversaire à Nous.*

Hugues DENIELE remercie chaleureusement Mireille CHARONNAT pour cette fresque historique.

Après une photo de groupe, le Président remercie l'assemblée et invite les participants à continuer les échanges autour d'un pot de l'amitié.

L'assemblée générale est clôturée à 17h25.

Hugues DENIELE  
Président

Frédéric ROUVIERE  
Secrétaire